



24 septembre 2024

Bulletin CGT ST Crolles

Septembre 2024

Acquisition de Congés en Maladie : des discussions avec la Direction ont débuté

Pour rappel, la CGT a mené une action juridique que nous avons gagnée afin que soit transposé en France le droit européen, plus favorable concernant l'acquisition des congés lorsqu'on est en maladie. Le gouvernement a donc été contraint de légiférer, bien qu'à minima (loi du 24 avril 2024).

Après plusieurs relances de notre organisation syndicale auprès de la Direction, en septembre, nous avons eu deux réunions pour échanger sur l'application de la nouvelle loi dans l'entreprise.

Notre premier bilan, c'est que ST semble chercher des échappatoires pour ne pas appliquer la loi dans son intégralité, notamment sur la rétroactivité, autorisée dans la loi jusqu'en 2009, alors que ST ne veut pas remonter plus loin que 2020... Si ST reste sur sa position, d'une entreprise qui ne respecte pas le droit, les salarié-e-s n'auront pas d'autres choix que d'aller en justice, et la CGT est disponible pour les accompagner.

Demande d'ouverture de négociation pour l'augmentation des primes d'équipes

Une ouverture de négociation en fin d'année ?

La CGT se mobilise depuis de nombreuses années sur cette demande de négociation, notamment pour les équipes 1&2 particulièrement basses par rapport aux autres sites ST et dans la métallurgie.

Après les grèves de C200 de l'an passé, notre pétition et notre impulsion pour une demande intersyndicale, le DRH du site nous a dévoilé qu'il envisagerait cela après les élections professionnelles, soit en fin d'année.

La CGT attend une réponse officielle de notre DRH au courrier intersyndical qui lui a été fait, et voir ainsi si 'il tient ses engagements oraux.

Primes Industrielles C200/C300 : Mépris du Management C200. Ces primes sont inégales entre les deux sites. A C200, malgré tous les efforts au quotidien mis en œuvre par l'ensemble des salariés, le management opère sans relâche sa politique de rentabilité, en maintenant sa réorganisation qui engendre de mauvaises conditions de travail, du sous-effectif, des tensions et pour double peine pour les salariés, rogne sur la prime industrielle (part variable du salaire mensuelle) pour optimiser le coût plaquettes.

Nous alertons chaque mois la direction pour qu'elle change de politique ! L'absentéisme monte, la fatigue et les tensions réapparaissent, les résultats sont en baisse, les démissions s'enchaînent, la direction doit agir !

CSE : Modification des grilles de subvention, billetteries

Le bureau CFE CGC du CSE a décidé de modifier la grille de subvention vacances. Nous ne sommes pas contre le changement mais les choix du bureau posent question : Forte augmentation sur la grille de subvention vacances pour les hauts salaires +70%. Cela concerne 970 personnes, pourquoi ne pas avoir accordé la même augmentation à tous ? Car a contrario on note une baisse de subventions enfance pour les bas salaires !

Aussi la mise en place du « Pass CSE » ou tour de passe passe de la subvention de la billetterie : Aujourd'hui chaque personne peut acheter une billetterie subventionnée au CSE, que ce soit pour une activité sportive ou culturelle. Avec la mise en place d'une limite à 60€ de billetterie subventionnée par an vous devrez faire des choix entre votre activité favorite et la découverte d'une autre comme le permettait l'ancien système. C'est donc une réduction des subventions du CSE. Pourquoi une telle économie, alors que les comptes du CSE sont excédentaires ? Nous avons demandé que de telles décisions soient prises avec plus de démocratie, qu'elles soient soumises à un vote par l'ensemble des élus du CSE : Refus catégorique du secrétaire du CSE.

ST doit respecter les temps de repos quotidien de 11h et hebdomadaire de 35h.

La CGT depuis plusieurs années dénonce un non-respect des règles d'ordre public en matière de temps de repos qu'il soit journalier 11h ou hebdomadaire 35 h . Dans ces deux cas lorsque ST est contrainte d'activer l'un ou l'autre de ces temps de repos, en aucun cas ces heures ne doivent faire l'objet de récupération avant ou après.



La colère est forte

Alors que les services publics, à commencer par **l'hôpital et l'école, sont gravement en danger**, on nous promet une nouvelle et violente politique de baisse des dépenses publiques. Les politiques concernées, telles que le travail, la santé, l'éducation, la recherche, l'environnement, devraient pourtant être des priorités absolues. Face au déficit, il faut au contraire augmenter les recettes ! Or cette solution est systématiquement rejetée, avec un refus dogmatique de mettre sur la table l'imposition des plus riches et la taxation des dividendes qui explosent.

L'austérité c'est toujours pour les mêmes !

Avec la bénédiction du patronat, Medef en tête, l'aggravation de la politique contre nos droits sociaux est aussi à l'ordre du jour : retraite, assurance chômage, sécurité sociale... Dans le même temps, **tout augmente sauf nos salaires et notre pouvoir d'achat continue à baisser !**

Manifestation Grenoble – 10h av. Alsace Lorraine

Appel à la grève CGT ST Crolles

Dimanche 29/09/24 à 5h00 au Mercredi 2/10/24
à 20h30

1^{er} OCTOBRE 2024 : C'EST LA RENTREE SOCIALE !!!

SEULE LA MOBILISATION DES SALARIE-E-S PEUT GAGNER DES AVANCEES SOCIALES

Double utilité de se mobiliser le 1er octobre

MANIFESTER pour gagner le vote par les députés de mesures pour financer nos services publics, l'abrogation de la réforme des retraites et une loi qui indexe les salaires sur les prix. La fragilité politique du gouvernement est un point d'appui pour gagner des avancées concrètes !

FAIRE GRÈVE pour gagner des augmentations de salaire et l'ouverture de négociations dans chaque entreprise. Pas question que nos salaires ne suivent pas les prix alors que les dividendes explosent !

Toutes et tous en grève, dans l'unité la plus large, pour :

- ▶ augmenter les salaires du privé, le point d'indice dans la fonction publique et les pensions de retraite, assurer enfin l'égalité entre femmes et hommes ;
- ▶ abroger la réforme des retraites et gagner de nouveaux droits ;
- ▶ rénover et financer les services publics, dans tous les territoires, notamment l'école, l'hôpital, l'enseignement supérieur et la transition environnementale ;
- ▶ défendre et développer l'emploi industriel.